

Communiqué du 12/05/2016

Pour l'abandon du projet de loi « travail »

Contre le 49 - 3, déni de démocratie inacceptable

Tous en grève le 17 mai

Organisons les AG pour décider de la reconduction

Depuis deux mois, les salariés du secteur privé et du secteur public, avec les syndicats FO, CGT, Solidaires, FSU et les organisations UNEF, UNL, FIDL, sont mobilisés pour le retrait du projet de loi «travail», notamment lors des journées de grève interprofessionnelle le 31 mars et le 28 avril.

- ✓ L'opposition à ce texte est majoritaire dans le pays,
- ✓ Le projet de loi est minoritaire à l'Assemblée nationale.

Pourtant la seule réponse qu'apporte le gouvernement, c'est le passage en force par l'utilisation de l'article 49-3, procédure antidémocratique inacceptable.

Rappelons-le : ce projet de loi entraîne la suppression de la «hiérarchie des normes », et instaure la primauté des besoins et des nécessités de l'entreprise contre la loi de la République que constitue le code du travail.

Il remet en cause les conventions collectives nationales, les accords de branche, ce qui conduirait à terme aux mêmes conséquences sur les statuts des Fonctions publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière).

Le prélude est déjà présent dans l'Education nationale avec la logique de l'autonomie des établissements via la réforme territoriale, la réforme du collège, la réforme des rythmes scolaires, universités autonomes... Toutes ces mesures sont opposées systématiquement aux droits statutaires nationaux des personnels et à l'existence même de leurs statuts particuliers et du statut général de Fonctionnaire d'Etat.

Répondons à l'appel des organisations syndicales nationales

Le 10 mai, les organisations syndicales ont réagi à la décision du gouvernement de passer en force : «Les organisations syndicales CGT-FO-FSU-Solidaires et les syndicats étudiants et lycéens UNEF-UNL-FIDL invitent leurs structures à organiser des assemblées générales pour débattre des modalités d'action, de la grève et de sa reconduction. Elles appellent à deux nouvelles journées de grève et de manifestation mardi 17 mai et jeudi 19 mai prochains». Elles envisagent une manifestation nationale.

La FNEC FP FO invite donc tous ses syndicats, toutes ses structures :

- à s'inscrire dans cet appel en préparant activement la grève du 17 mai pour commencer
- à proposer à tous les niveaux aux organisations signataires de l'appel national (CGT, FO, FSU, Solidaires) d'organiser en commun dans tous les établissements et services des assemblées générales des personnels pour décider la grève et sa reconduction.

Face au déni de démocratie du gouvernement, au moment où les cheminots, les routiers et d'autres secteurs professionnels comme la chimie, les raffineries, l'énergie sont appelés à la reconduction de la grève, la FNEC FP-FO informe les personnels qu'elle a déposé un nouveau préavis de grève à compter du mardi 17 mai, le précédent couvrant la période du 10 au 20.

Face au mépris du gouvernement, le moment est venu de lui opposer la grève interprofessionnelle reconduite par les assemblées générales jusqu'au retrait de la loi El-Khomri.

Non au coup de force! Organisons la grève et sa reconduction